

William A. Ninacs

C.P. 92, Victoriaville, Québec (Canada) G6P 6S4 – (819) 758-7401

CONFÉRENCE

DIOCÈSES DE NICOLET ET DE TROIS-RIVIÈRES

**SOLIDARITÉS À DÉCOUVRIR:
L'ENJEU DU MOUVEMENT POPULAIRE**

le 25 avril 1991



Avant de parler de l'enjeu du mouvement populaire, je crois qu'il est nécessaire de préciser quelques concepts de base de l'intervention communautaire. Ceci nous permettra, je crois, de mieux situer des points de convergence d'une éventuelle solidarité.

Le mouvement populaire québécois est issu, comme d'autres dans le monde, d'une insatisfaction profonde avec les systèmes socio-politiques — c'est-à-dire ceux qui régissent les rapports entre les personnes et les structures qui les gouvernent — et socio-économiques — c'est-à-dire ceux qui régissent les rapports entre les personnes et les ressources de leurs milieux.

Il n'est pas question ici d'un simple mécontentement mais bel et bien d'un refus d'accepter les déboires et les abus qui sont en quelque sorte endémiques à ces systèmes: exploitation, oppression, discrimination, gaspillage et pauvreté pour en nommer quelques uns, que l'on désigne parfois sous l'euphémisme « problèmes structurels » .

Dans le but de contrer ces fléaux, le communautaire est rapidement passée de l'étape des services (offerts principalement aux victimes et axés principalement sur leurs conditions de vie) à l'étape de l'entraide, et par la suite à la défense des droits, pour aboutir finalement, à la recherche d'alternatives. Aujourd'hui on retrouve l'action des organisations communautaires à chacun de ces quatre niveaux.

À travers son histoire, l'action du communautaire s'est, en partie, caractérisée par une vision globale de la personne et de la société et donc par une conviction profonde que le contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent, constitue un des déterminants majeurs et principaux de leur état de santé et de bien-être: il en résulte une divergence avec tous ceux et celles pour qui l'individu est le seul et unique responsable de son sort.

La solution aux problèmes se trouve dans l'élimination des causes. Malheureusement, l'identification de ces causes par le communautaire et l'action proposée n'ont pas été agréées par tout le monde. En particulier, les personnes au pouvoir (et ce, à tous les niveaux incluant, à mon point de vue, les sphères des syndicats et de l'Église) n'ont pas accepté de modifier radicalement les systèmes sous leurs contrôles et ce, pour diverses raisons. Cependant, quelles que soient les justifications invoquées pour l'inaction, elles ont toutes en commun d'être issues d'analyses axées sur le passé, sur l'évolution lente et progressive des changements sociaux, sur les méthodes utilisées antérieurement: bref, sur les traditions. Cette façon plutôt conservatrice de voir les choses a donc été identifiée génériquement comme l'idéologie « traditionnelle ».

À l'inverse, depuis fort longtemps, plusieurs personnes du communautaire et d'ailleurs (ici aussi, à mon point de vue, dans certains sphères des syndicats et de l'Église), ne se rallient pas à cette façon de voir et cherchent une autre façon de s'organiser. C'est cependant seulement depuis quelques décennies que le nombre de ces personnes et de leurs initiatives est devenu suffisamment important pour que l'on puisse en parler en terme de mouvement, un mouvement qui cherche autre chose que ce qui est dominant, un mouvement « alternatif ».

Vous me voyez venir: aux yeux du communautaire, la dichotomie du traditionnel versus l'alternatif qui existerait déjà à l'intérieur de tous les réseaux se répercuterait entre les réseaux. En d'autres mots, le mouvement populaire s'est souvent perçu comme un mouvement alternatif qui n'est pas tout à fait sur la même longueur d'onde que, entre autres, les milieux syndicaux et religieux, perçus par le communautaire, en général, comme plutôt traditionnels.

La croissance du vaste mouvement alternatif ne s'est pas fait de façon organisée, ni de façon concertée. Chaque personne ou groupe partait d'un problème spécifique et tentait, assez souvent volontairement seul et isolé, d'y trouver une réponse collective. Il va presque de soi que le résultat a été un grand nombre de solutions différentes — et même parfois disparates — proposées pour régler un même type de problème. Ce qui est toutefois surprenant, c'est de voir des solutions variées donnant, dans plusieurs cas, des résultats positifs.

Conclusion: aux yeux du mouvement populaire, il n'existerait pas *qu'un seul modèle* pour répondre aux besoins mais plusieurs. Comment alors se rallier aux points de vue qui proposent La voie [avec un « L » majuscule]?

On a dû néanmoins essayer d'identifier les points communs des actions. Notons, de prime abord, que certains groupes ont des pratiques similaires à cause de la spécificité de leur champ d'activité et d'autres à cause de leur manière d'intervenir, d'où l'existence de plusieurs mouvements que l'on pourrait qualifier d'alternatifs: par exemple, le mouvement des femmes, le mouvement de solidarité internationale, le mouvement écologique, sans oublier le mouvement communautaire.

Ce qui distingue l'ensemble des mouvements alternatifs des courants traditionnels, c'est un rejet de certaines valeurs et une adhésion à d'autres. Ce qui distingue le mouvement populaire des autres mouvements alternatifs, c'est son intervention qui va plus loin dans son rejet de certaines valeurs et son adhésion à d'autres encore. Sachez que tout au long de son histoire, le mouvement communautaire a cherché à jouer un rôle de laboratoire — pour l'expérimentation des valeurs alternatives. Dès le début par exemple, nos premières organisations ont été issues d'une volonté populaire de trouver des alternatives au mode de production-consommation axé sur le capital et le profit privé,

l'augmentation des besoins, la surconsommation et l'endettement: on proposait — et on propose encore — des valeurs alternatives à celles-ci. D'autres groupes sont apparus par la suite et je vous épargne la litanie de leurs lieux d'intervention: vous le savez comme moi qu'il y en a une pléiade dans une variété de champs d'activités.

Notez toutefois qu'elles ont toutes en commun une volonté de faire la preuve que des solutions qui tendent vers une justice sociale peuvent être mises en pratique; ou, dans les mots d'un ami, de faire la « preuve par l'existence ».

À mon point de vue, le concept de justice sociale distinguerait l'intervention communautaire des autres types d'intervention. Il est vrai que le concept de justice sociale demeure nébuleux: essentiellement, l'objectif est de permettre à chaque personne de trouver réponse à tous ses besoins afin qu'elle puisse s'épanouir et jouer son rôle comme être humain et ce, sans nuire à autrui. (Il faut comprendre que la question ici est de *donner accès* et non pas d'imposer car c'est l'individu qui doit décider de satisfaire son besoin ou non.)

→ Dans sa composante la plus élémentaire, la justice sociale suppose l'élimination de toute exploitation, oppression et discrimination. Elle serait, à mes yeux, le fondement sur laquelle reposerait à toute fin pratique toutes les autres caractéristiques de l'intervention communautaire:

- ◊ son approche globale qui tient compte de toute la personne et non pas d'un seul problème;
- ◊ sa vision plus égalitaire des rapports entre intervenants/intervenantes et usagers/usagères liée à une croyance qu'une véritable approche thérapeutique repose sur la solidarité et non pas sur la domination du savoir, du pouvoir, de l'institution;

- ◇ son opposition au service vu comme une fin en soi et sa recherche de voies plus respectueuses de l'autonomie et de la dignité des personnes;
- ◇ ses pratiques différentes d'exercice du pouvoir qui se traduisent en formes diversifiées de démocratie directe et participative dans lesquelles les personnes impliquées prennent en charge collectivement des réponses à leurs besoins.

Toute cette description des éléments qui distinguent le mouvement populaire est mon point de départ pour présenter son enjeu.

Vous remarquerez que j'ai ramené au singulier le titre de mon exposé car, à mon avis personnel, il n'y a qu'un enjeu pour le mouvement communautaire, soit tout simplement le maintien de sa spécificité.

À titre d'illustration, je vous propose un regard rapide sur quelques éléments de la conjoncture actuelle.

- ◇ Un grand nombre d'organisations communautaires qui oeuvrent dans les domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la culture et de l'environnement ont un trait en commun: un financement précaire, le plus souvent inadéquat. La reconnaissance de l'État ne s'est pas encore traduit par des programmes de subventions souples ou par des montants requis, quoiqu'il faut reconnaître une orientation plutôt positive du Ministère de la Santé et des Services sociaux dans ce sens.

L'enjeu ici n'est pas la survie financière tout court mais la recherche d'un financement *compatible avec les pratiques et les principes du communautaire.*

- ◇ La réforme de la Loi sur les services de santé et de services sociaux précipite actuellement une structuration régionale du communautaire à un moment où sa

structuration nationale se fait attendre. Le défi est très lourd de conséquences, surtout au niveau du maintien de l'autonomie des pratiques. L'enjeu n'est pas la concertation mais bien l'harmonisation des pratiques liée à la *reconnaissance de la spécificité de l'intervention communautaire*. (La semaine dernière encore un cadre supérieur du CRSSS me parlait de l'intégration — notez le mot — des organisations communautaires au réseau...)

◇ Dans un même ordre d'idées, la structuration sous-régionale et intersectorielle des différentes organisations communautaires (par le biais, par exemple, les corporations de développement communautaire) n'est toujours pas reconnue comme importante par aucun pallier gouvernemental. L'enjeu ici c'est de *faire reconnaître le type de structure que le mouvement populaire a lui-même mis en place pour répondre à ses besoins spécifiques* mais qu'il doit tasser pour permettre au train du MSSS de passer.

→ ◇ La récession augmente le nombre de personnes appauvries qui en revanche requièrent des services accrus. En même temps, l'État cherche à restreindre ses dépenses à cause des revenus décroissants. Dans le passé, ce type de situation s'est traduit par des programmes de subventions amputées ou gelées. Une demande croissante accompagnée de ressources réduites avait été néfaste pour le développement communautaire au début de la dernière décennie. Comment faire pour s'assurer que ceci ne se reproduise pas tout en *maintenant le trajectoire de l'intervention?*

Il y a une foule d'autres problématiques avec lesquelles le mouvement populaire est confronté: la démobilisation, le développement économique communautaire, la sous-traitance... Imaginez-vous qu'à travers de tout ceci, on propose au mouvement

communautaire d'entreprendre une démarche pour bâtir une solidarité avec d'autres réseaux mais ça c'est le thème à France...

Ce qui caractérise le mouvement communautaire ce sont des valeurs tributaires de la justice sociale. Ce qui serait donc notre spécificité serait une intervention qui nous est propre, une qui repose sur des valeurs. Je dis ceci car ce sont les valeurs qui doivent être à la fois les points de convergence entre les groupes qui composent le mouvement communautaire et les points de démarcation de ses pratiques avec celles des autres, autrement on n'a pas vraiment d'affaire à vouloir changer le monde, n'est-ce pas?

Alors quelles seraient ces valeurs au juste?

À mon avis, le communautaire serait porteur de valeurs alternatives, celles qui ont un fondement collectif dans lesquelles la prise en charge et l'autonomie (individuelle et collective) prennent une importance prépondérante et ce, axé sur la justice et le militantisme. Ce mariage d'émancipation et de prise en charge, j'appelle ça « empouvoirement », soit pourvoir du pouvoir à une personne ou à un groupe de personnes qui en ont jamais eu ou qui en ont été dépourvu. Empouvoirement, un drôle de mot qui, malgré le refus récent d'une traductrice professionnelle de l'utiliser, traduirait assez bien notre objectif et nos valeurs.

Empouvoirement, mais pas pour n'importe quoi. Empouvoirement, afin de faire advenir une société plus égalitaire, une société nouvelle débarrassé de la pauvreté, du sexisme, des logiques technocratiques, des abus de pouvoir, une société qui refuse d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie.

-17
Moi, j'ai du pouvoir à cause de ma situation sociale et financière, et malgré mes handicaps, à cause de mon sexe et de la couleur de ma peau, et je dois continuer à travailler dans le but de renverser la marée injuste de mes privilèges, dans le but de pourvoir mes soeurs et mes frères d'un pouvoir réel. L'enjeu de mon militantisme se situe à ce niveau.

Il me semble que l'enjeu n'est pas différent pour le mouvement auquel j'adhère.

COMPARAISON DE CERTAINS CONCEPTS

traditionnel	alternatif/communautaire
<ul style="list-style-type: none"> la personne est la seule responsable de son sort 	<ul style="list-style-type: none"> le contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent, constitue un des déterminants majeurs et principaux de leur état de santé et de bien-être
<ul style="list-style-type: none"> solution individuelle pour chaque problème 	<ul style="list-style-type: none"> si plus qu'une personne a le même problème, recherche de solution collective + intervention sur les problèmes individuels
<ul style="list-style-type: none"> développement de haut en bas 	<ul style="list-style-type: none"> développement de bas en haut
<ul style="list-style-type: none"> une approche spécialisée, orientée strictement sur le problème identifié 	<ul style="list-style-type: none"> une approche globale qui tient compte de toute la personne
<ul style="list-style-type: none"> l'individu est foncièrement irresponsable et doit être encadré 	<ul style="list-style-type: none"> l'individu est foncièrement responsable et son autonomie doit être développé
<ul style="list-style-type: none"> l'individu est foncièrement méchant et ne peut pas changer 	<ul style="list-style-type: none"> l'individu est foncièrement bon et peut changer
<ul style="list-style-type: none"> les ressources appartiennent aux personnes qui les possèdent 	<ul style="list-style-type: none"> les ressources appartiennent à tout le monde et doivent être partager
<ul style="list-style-type: none"> propriété privée 	<ul style="list-style-type: none"> usufruit
<ul style="list-style-type: none"> maintien des rôles traditionnels même si injustes 	<ul style="list-style-type: none"> recherche de rôles plus justes
<ul style="list-style-type: none"> service est une fin en soi 	<ul style="list-style-type: none"> le service est une mesure transitoire: on montre à l'autre comment faire et on lui donne accès aux ressources
<ul style="list-style-type: none"> maintien des liens de dépendance 	<ul style="list-style-type: none"> développer l'autonomie et l'interdépendance (concept de communauté)

COMPARAISON DE CERTAINS CONCEPTS (SUITE)

traditionnel	alternatif/communautaire
<ul style="list-style-type: none"> • copier des modèles (franchises...) 	<ul style="list-style-type: none"> • naît d'une initiative populaire, de la créativité des gens
<ul style="list-style-type: none"> • mesurer le développement économique uniquement par l'atteinte d'objectifs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • mesurer le développement économique par l'atteinte d'objectifs sociaux, environnementaux...
<ul style="list-style-type: none"> • privilégier le pouvoir économique (1 action = 1 vote) 	<ul style="list-style-type: none"> • privilégier le pouvoir démocratique (1 part ou membership = 1 vote)
<ul style="list-style-type: none"> • garder ses actifs pour soi 	<ul style="list-style-type: none"> • collectiviser ses actifs
<ul style="list-style-type: none"> • rapports hiérarchiques — paternalisme et professionalismisme — entre intervenants/intervenantes et usagers/usagères ou bénéficiaires reposant sur la domination du savoir, du pouvoir, de l'institution 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports plus égalitaires entre intervenants/intervenantes et usagers/usagères ou bénéficiaires liée à une croyance qu'une véritable approche thérapeutique (quels que soient le problème et la personne impliquée) repose sur la solidarité
<ul style="list-style-type: none"> • accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • production de biens et de services répondant aux besoins et servant les intérêts d'une communauté comme moteur de l'économie
<ul style="list-style-type: none"> • gestion hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> • autogestion (organisations où le nombre de membres est limité) ou cogestion incorporant un processus décisionnel consensuel
<ul style="list-style-type: none"> • priorité envers les besoins spécifiques des marchés lucratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • priorité envers les besoins spécifiques des gens moins favorisés
<ul style="list-style-type: none"> • on doit montrer aux gens comment faire 	<ul style="list-style-type: none"> • on doit apprendre des gens afin de les appuyer dans leurs démarches d'apprentissage

COMPARAISON DE CERTAINS CONCEPTS (SUITE)

traditionnel	alternatif/communautaire
<ul style="list-style-type: none">• éducation technique	<ul style="list-style-type: none">• pédagogie informelle faisant de chaque événement et de chaque activité une démarche d'apprentissage et de réflexion critique dans le but de susciter une prise de conscience collective, sociale ou politique
<ul style="list-style-type: none">• évaluation sur le rendement académique	<ul style="list-style-type: none">• évaluation sur l'apprentissage
<ul style="list-style-type: none">• évaluation de l'étudiant-e par la personne ressource	<ul style="list-style-type: none">• évaluation de la personne ressource et auto-évaluation par l'étudiante

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES PRATIQUES DU COMMUNAUTAIRE

pour	contre
• la justice économique	• les écarts entre riches et pauvres
• la consommation modérée	• la surconsommation
• la réponse aux besoins réels	• la création de besoins artificiels
• la durabilité des produits	• la désuétude planifiée
• la démocratie	• la loi de la jungle
• la tolérance	• le dogmatisme
• la solidarité	• la pitié
• la justice	• la charité
• l'autonomie et la prise en charge	• la dépendance
• la souplesse de l'intervention	• la bureaucratisation
• le respect de la dignité des personnes	• la réduction des personnes à leur statut de client-e, travailleur-euse, bénéficiaire
• le service par solidarité dans une perspective de prise en charge	• le service vu comme une fin en soi
• éducation populaire	• concept bancaire de l'éducation
• éducation globale	• éducation morcelée ou fragmentée